



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN**

www.minfinances.sn

PARTENARIAT ETATS-UNIS – AFRIQUE DE LUTTE CONTRE LES ACTIVITES FINANCIERES ILLICITES

PLAN D'ACTION NATIONAL

Objectif Stratégique 1 : Promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques

Actions	Résultats attendus	Indicateurs de mesure	Echéance	Responsable
Axe stratégique 1.1 : Accès à l'information budgétaire				
Elargir le champ couvert par l'information budgétaire au traitement des données relatives aux autres organismes publics ;	Les situations financières des organismes de sécurité sociale, des collectivités locales, des établissements publics, des agences et autres organismes publics sont fournies dans le Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuel (DPBEP)	<ul style="list-style-type: none"> - Les données relatives aux autres organismes publics et assimilés sont intégrées dans le budget - L'aide publique au développement obtenue des PTF est intégrée dans le budget - Le pourcentage d'établissements publics ayant produit des rapports sur leurs budgets 	Décembre 2016	MEFP/DGF
Traduire les données budgétaires dans un langage et des documents simplifiés (production du budget citoyen et autres supports de communication) ;	Un document appelé Budget citoyen est produit ainsi que des dépliants et d'autres supports de communication comme le document "pas à pas" qui permet d'exploiter les dossiers de la loi de finances.	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents de présentations - Nombre de langues dans lesquelles le Budget a été traduit 	Octobre (annuel)	MEFP/DGF
Diffuser, à travers un site web dédié, les documents budgétaires (projet de lois de finances après dépôt à l'Assemblée nationale, lois de finances, lois de règlement ; rapports trimestriels d'exécution budgétaire ;	Les projets de lois de finances et de règlement sont diffusés en ligne.	Nombre et qualité des documents d'information publiés.	Une semaine après la transmission à l'Assemblée nationale	MEFP/DGF
	Les rapports trimestriels d'exécution budgétaire sont produits, transmis à l'Assemblée nationale et diffusés en ligne.	les rapports trimestriels d'exécution budgétaire	45 jours après le trimestre	MEFP/DGF
Axe stratégique 1.2 : Accès à l'information sur les industries extractives				

Actions	Résultats attendus	Indicateurs de mesure	Echéance	Responsable
Produire et publier les rapports ITIE conformément aux exigences et aux recommandations de la norme	Le Sénégal est conforme à la norme ITIE	Le rapport annuel 2014 est produit et diffusé	Décembre 2016	CN-ITIE
Modifier ou supprimer l'article 66 sur la confidentialité du Code minier	Le cadre juridique est mis en adéquation avec les exigences de l'ITIE	La loi modifiant ou supprimant l'article 66 sur la confidentialité du Code minier est adoptée.	Décembre 2016	Ministère en charge des Mines
Publier périodiquement (tous les 6 mois) les données actualisées sur les permis et concessions	L'information sur les permis/ concessions est accessible	Les données actualisées sur les permis et concessions sont publiées tous les 6 mois	Un mois après la fin du semestre	Ministère en charge des Mines
Produire et publier un rapport annuel sur la gestion du secteur extractif	L'information sur la gestion du secteur extractif est accessible	Le rapport annuel sur la gestion du secteur extractif est produit et publié	Trois mois après la fin de l'année	Ministères en charge des Mines et de l'Energie
Adopter des textes législatifs ou réglementaires qui obligent les entreprises soumettant des offres pour des licences d'extraction de ressources naturelles ou des marchés publics à révéler leurs bénéficiaires effectifs (cette obligation doit ressortir dans les conventions signées tant avec les bénéficiaires de licence qu'avec les sociétés minières).	Le Sénégal est conforme aux normes internationales.	Les textes législatifs et réglementaires sont adoptés.	Décembre 2017	Ministère en charge des mines
Axe stratégique 1.3 : Accès à l'information sur les marchés publics				
Ecrire dans un langage accessible et diffuser les processus et procédures de passation des marchés publics.	Les processus et procédures de passation des marchés sont accessibles au public.	Publication de supports simplifiés sur les processus et procédures de passation de marchés	Décembre 2016	DCMP/ARMP

Objectif Stratégique 2 : Lutter contre la corruption et les pertes de recettes publiques en raison d'activités criminelles

Actions	Résultats attendus	Indicateurs de mesure	Echéance	Responsable
Axe stratégique 2.1 : Renforcement des capacités des acteurs nationaux chargés de la lutte contre les crimes financiers				
Former les personnels des structures chargées de la détection des infractions, de la conduite des enquêtes, de la sanction des délinquants ainsi que du contrôle et de la supervision des organismes financiers et non financiers.	Les acteurs nationaux chargés de la lutte contre les crimes financiers sont formés.	-Le nombre d'ateliers organisés -Le nombre de personnes formées	Action permanente	Autorités nationales (CENTIF, OFNAC, MINTSP, MJ, MFA, etc.)
Doter les structures susmentionnées de moyens matériels et humains appropriés pour l'exécution optimale de leurs missions.	Les structures sont dotées de moyens matériels et humains appropriés pour l'exécution optimale de leurs missions.	L'allocation de crédits et la mise à disposition de ressources humaines	Décembre 2016	Autorités nationales (à préciser)
Renforcer les capacités des agents des Douanes en matière de détection de devises et de valeurs mobilières	Les Agents des Douanes sont plus outillés dans le contrôle des transferts physique de devises et de valeurs mobilières	Nombre d'ateliers de formation organisés	Décembre 2016	DGD
Axe stratégique 2.2 : Renforcement du cadre de coopération et d'échange d'informations entre les acteurs nationaux				
Compléter le cadre juridique pour renforcer la coopération et l'échange d'informations entre les acteurs nationaux.	Le cadre juridique pour renforcer la coopération et l'échange d'informations entre les acteurs nationaux est complété.	Un texte améliorant le cadre juridique est adopté.	Décembre 2016	Ministère en charge de la Justice (MJ)
Assurer l'effectivité du partage de l'information.	L'effectivité du partage de l'information est assurée.	Des statistiques sur le partage de l'information sont disponibles.	Décembre 2016	MEFP/MJ/MINTSP/MAESE/MFA/OFNAC/CREI/DRN/IGE

Actions	Résultats attendus	Indicateurs de mesure	Echéance	Responsable
Elargir la composition du Comité national de lutte contre le blanchiment de capitaux.	La composition du Comité national de lutte contre le blanchiment de capitaux est élargie.	La signature du texte élargissant la composition du Comité national de lutte contre le blanchiment de capitaux	Décembre 2016	MEFP
Mettre en place un mécanisme de partage systématique des informations relatives aux exportations et importations suspectes, notamment lorsque des infractions de surfacturation à l'import et de sous-facturation à l'export sont constatées par les Unités de Dédouanement.	les informations relatives aux opérations commerciales et bancaires suspectes, découvertes lors des contrôles sont communiquées à la CENTIF.	Action permanente	Nombre d'informations communiquées à la CENTIF et relative à des opérations d'importations et d'exportations	DGD
Axe stratégique 2.3 : Renforcement du cadre juridique et institutionnel				
Mettre en place une commission de négociations des conventions extractives où le MEFP sera représenté par l'administration fiscale	La commission de négociation des conventions est mise en place	Un texte mettant en place la commission de négociation des conventions extractives	Décembre 2016	Ministères chargés des mines et de l'énergie
Créer une structure et mettre en place un mécanisme et de recouvrement et de gestion du produit du crime	Une structure ainsi qu'un mécanisme de recouvrement et de gestion du produit du crime sont mis en place	Adoption d'un texte légal ou réglementaire mettant en place une structure ainsi qu'un mécanisme de recouvrement et de gestion du produit du crime	Décembre 2016	MJ

Actions	Résultats attendus	Indicateurs de mesure	Echéance	Responsable
Mettre en œuvre les mécanismes permettant aux autorités de contrôle et de supervision de veiller à la bonne application par les personnes assujetties du secteur non financier de leurs obligations en matière de LBC/FT	Les mécanismes permettant aux autorités de contrôle et de supervision de veiller à la bonne application par les personnes assujetties du secteur non financier de leurs obligations en matière de LBC/FT sont mis en œuvre.	-Les décrets désignant les autorités de contrôle sont adoptés. -Le nombre de contrôle effectués.	Décembre 2016	CENTIF & autorités de contrôle et de supervision
Procéder à l'évaluation des risques de BC/FT dans chacun des secteurs d'activités concernés et au niveau national	L'évaluation des risques de BC/FT dans chacun des secteurs d'activités concernés et au niveau national est réalisée.	Des rapports d'évaluations sont produits et publiés.	Décembre 2016	CENTIF/Autorités de contrôle/Assujettis
Proroger le délai de prescription de certaines infractions telles que le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	Le délai de prescription de certaines infractions telles que le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme est prorogé	Les modifications législatives prorogeant le délai sont adoptées.	Décembre 2016	MJ
Signer ou ratifier les conventions et traités adoptés par l'Organisation des nations Unies pour renforcer le dispositif de lutte contre le terrorisme et son financement	Les conventions et traités adoptés par l'Organisation des nations Unies pour renforcer le dispositif de lutte contre le terrorisme et son financement sont signés ou ratifiés.	Signature ou ratification des conventions et traités.	Décembre 2016	MAESE
Veiller à un large partage des listes de personnes et organisations terroristes	Les listes de personnes et organisations terroristes sont largement partagées.	La couverture de l'ensemble des récipiendaires prévus.	Décembre 2016	MEFP
Préciser les modalités de gel des biens appartenant aux terroristes et aux personnes ou organisations qui les soutiennent	Les modalités de gel des biens appartenant aux terroristes et aux personnes ou organisations qui les soutiennent sont précisées.	Le décret précisant les modalités de gel des biens appartenant aux terroristes et aux personnes ou organisations qui les soutiennent est adopté.	Décembre 2016	MEFP

Actions	Résultats attendus	Indicateurs de mesure	Echéance	Responsable
Adopter des lois sur le devoir de vigilance relatif à la clientèle conformes aux normes du Groupe d'action financière.	Des textes législatifs sur le devoir de vigilance relatif à la clientèle conformes aux normes du Groupe d'action financière sont adoptés.	Les textes législatifs adoptés	Décembre 2016	CENTIF
Compléter le cadre juridique de la LBC/FT (adoption du projet de loi, signature des textes d'application : décret, arrêtés, instructions BCEAO)	Le cadre juridique de la LBC/FT (adoption du projet de loi, signature des textes d'application : décret, arrêtés, instructions BCEAO) est complété.	Les textes législatifs et réglementaires sont adoptés Echéance : 2016	Décembre 2016	MEFP
Axe stratégique 2.4 : Renforcement du cadre de coopération internationale				
Mettre en place dans les pays de destination des flux un système de vigilance particulière et de surveillance concernant les opérations financières afférentes à des mouvements de capitaux vers ou en provenance des pays africains	Un système de vigilance et de surveillance sur les mouvements des capitaux vers le Sénégal est mis en place	Le système mis en place	Décembre 2016	CENTIF
Elaborer un dispositif d'identification et de surveillance d'avoirs susceptibles de provenir d'activités criminelles à partir de l'Afrique	un dispositif d'identification et de surveillance d'avoirs susceptibles de provenir d'activités criminelles à partir de l'Afrique est mis en place	Le dispositif mis en place	Décembre 2016	Actions à réaliser en collaboration avec les partenaires extérieurs (Etat et organisations internationales)
Mettre en place un mécanisme de notification systématique, aux administrations douanières des pays de provenance, des informations relatives aux déclarations d'entrées de devises et valeurs mobilières.	Les entrées de devises sont portées systématiquement à la connaissance des administrations des Douanes des pays de provenance, dans le cadre de l'assistance administrative internationale.	Nombre d'informations transmises aux autres administrations des Douanes.	Action permanente	DGD

Actions	Résultats attendus	Indicateurs de mesure	Echéance	Responsable
Mettre en place un cadre de coopération entre les autorités compétentes des USA et des pays dans le domaine de la lutte contre les activités criminelles	Un cadre de coopération est mis en place	Document instaurant le cadre de coopération	Juin 2016	USA en rapport avec pays africains
Adopter un cadre juridique d'échange d'informations entre les pays d'accueil potentiels de flux illicites et ceux d'Afrique ;	Les informations sur les flux financiers illicites sont partagées	Statistiques sur les flux financiers illicites	Décembre 2016	Pays d'accueil et pays africains
Assurer le partage systématique des informations sur tous les mouvements de fonds suspects	Les informations sur les mouvements de fonds suspect sont partagées	Statistiques sur les mouvements de fonds suspect	Décembre 2016	Pays d'accueil et pays africains
Mettre en place un mécanisme permettant le blocage, le recouvrement et le rapatriement des produits de la criminalité	un mécanisme permettant le blocage, le recouvrement et le rapatriement des produits de la criminalité est mis en place	Montants de produits de la criminalité recouverts et rapatriés	Décembre 2016	Pays d'accueil et pays africains
Créer les conditions d'une entraide judiciaire effective entre structures et autorités compétentes des pays d'accueil et de d'origine	L'entraide judiciaire entre les pays est effective	Nombre de cas d'entraide judiciaire effectués	Décembre 2016	Pays d'accueil et pays africains

1. Objectif Stratégique 3 : Lutte contre l'impunité et la promotion de la reddition de comptes, notamment par le biais de l'implication de la société civile et du secteur privé.

Actions	Résultats attendus	Indicateurs de mesure	Echéance	Responsable
Prendre des mesures de protection des dénonciateurs d'irrégularités.	La protection des dénonciateurs est renforcée	Adoption de textes protégeant dénonciateurs	Décembre 2016	MJ
Permettre l'expression des opinions et des retours d'information de la société civile et la publication complète des résultats dans le cadre des évaluations par les pairs	Les évaluations des pairs ont pris en compte les opinions de la société civile et les résultats diffusés	Production du rapport d'évaluation	Décembre 2016	Autorités nationales (à préciser)